Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	05-6784-2	**Numéro de version:**	8.02
Date de révision:	25/08/2025	**Annule et remplace la version du :**	22/11/2024

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ DP 105 TRANSPARENT : KIT

Numéros d'identification de produit

62-3287-3530-3	UU-0080-9069-6	UU-0101-3127-2
7100076786	7100114638	7100200485

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: SER-productstewardship@mmm.com

Site internet htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

05-6781-8, 05-6783-4

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Contient:
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; 4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane; Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré; 3,6-Diazaoctane-éthylènediamine; Triéthylènetétramine propoxylée.

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

Raison de la révision:
Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	05-6781-8	**Numéro de version:**	12.00
Date de révision:	25/08/2025	**Annule et remplace la version du :**	22/11/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ Epoxy Adhesive DP105 Clear, Part B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	30583-72-3	500-070-7	70 - 80
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5	20 - 24

MENTIONS DE DANGER:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	(N° CAS) 30583-72-3 (N° CE) 500-070-7	70 - 80	Sens. cutanée 1, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	(N° CAS) 1675-54-3 (N° CE) 216-823-5 (N° REACH) 01-2119456619-26	20 - 24	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	(N° CAS) 2530-83-8 (N° CE) 219-784-2 (N° REACH) 01-2119513212-58	0,5 - 1,5	Lésions oculaires 1, H318 Tox.aquatique chronique 3, H412

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	(N° CAS) 1675-54-3 (N° CE) 216-823-5	(C >= 5%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 5%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Chlorure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Cétones.	Pendant la combustion.
Vapeur toxique, gaz, particule.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	8,3 mg/kg bw/d
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Employé	Exposition par voie cutanée, à court terme, des effets systémiques	8,3 mg/kg bw/d
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	12,3 mg/m3
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Employé	Inhalation, exposition court terme, effets systémiques	12,3 mg/m3
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Employé	Cutané, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	21 mg/kg bw/d

[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Employé	Exposition par voie cutanée, à court terme, des effets systémiques	21 mg/kg bw/d
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	147 mg/m3
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Employé	Inhalation, exposition court terme, effets systémiques	147 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Eau	0,003 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Sédiments de l'eau	0,5 mg/kg d.w.
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Rejets intermittants dans l'eau	0,013 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Eau de mer	0,0003 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Sédiments de l'eau de mer	0,5 mg/kg d.w.
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Sol agricole	0,13 mg/kg d.w.
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Eau	1 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Sédiments de l'eau	0,79 mg/kg d.w.
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Eau de mer	0,1 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide visqueux
Couleur	Incolore
Odeur	Légère d'époxy
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=115,6 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	>=115,6 °C [*Méthode de test:*Pensky-Martens Closed Cup]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	4 505 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	<=186 158,4 Pa [@ 55 °C]
Densité	1,11 g/ml
Densité relative	1,11 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils *Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation: *Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire: *Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cutané	Lapin	LD50 4 000 mg/kg
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Inhalation -	Rat	LC50 > 5,3 mg/l

	Poussières/ Brouillards (4 heures)		
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Rat	LD50 7 010 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	Lapin	Irritation minimale.
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Moyennement irritant
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	Moyennement irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	Lapin	Moyennement irritant
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Irritant modéré
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	Souris	Sensibilisant
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Homme et animal	Sensibilisant
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	In vivo	Non mutagène
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vivo	Non mutagène
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

			classification.
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Cutané	Souris	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	2 génération
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	1 génération
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 3 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	90 jours
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	Ingestion	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | système vasculaire | la peau | muscles | des yeux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	90 jours
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	2 années
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	13 semaines
Bis-[4-(2,3-	Ingestion	Système auditif |	Non-classifié	Rat	NOAEL	28 jours

époxypropoxy)phényl]propane		Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | des yeux | Rénale et / ou de la vessie			1 000 mg/kg/jour	
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	Ingestion	Coeur | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique avec 1-chloro-2,3-époxypropane	30583-72-3	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	1 000 mg/l
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique avec 1-chloro-2,3-époxypropane	30583-72-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique avec 1-chloro-2,3-époxypropane	30583-72-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	11,5 mg/l

Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Boue activée	Composant analogue	3 heures	IC50	>100 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	1,8 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>11 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	4,2 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,3 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	55 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC50	350 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Invertébré	Expérimental	48 heures	LC50	324 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	130 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	30583-72-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0.1 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	5 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	117 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	37 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test de dépérissement EC C.4.A. DOC
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	6.5 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
4,4'-Isopropylidenedicyclohexanol, produits de réaction oligomérique ave 1-chloro-2,3-époxypropane	30583-72-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.84	
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	2530-83-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.5	Episuite™

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	450 l/kg	Episuite™
[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]trimethoxysilane	2530-83-8	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	10 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation

Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

51	Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Email - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane; EC No. 219-784-2; Numéro CAS 2530-83-8;
Nom du scénario d'exposition	Formulation
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 09 -Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) ERC 02 -Formulation dans un mélange
Processus, les tâches et les activités couvertes	Préparation ou mélange de matériaux solides ou liquides. Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 200 jours par an; Utilisation en intérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Face shield; Lunettes - résistant aux produits chimiques; Ventilation extractive locale; Vêtements de protection - Tablier; Gants de protection - Caoutchouc butyle; Gants de protection - Fluoroélastomère (Viton); Gants de protection : Alcool polyvinylique (PVA); **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de

	l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	[3-(2, 3-Epoxypropoxy)propyl]triméthoxysilane; EC No. 219-784-2; Numéro CAS 2530-83-8;
Nom du scénario d'exposition	Mélange industriel et Application
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 05 -Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit Transfert de substance / mélange avec des contrôles d'ingénierie dédiés. Transfert de substances/mélanges dans de petits récipients tels que tubes, bouteilles ou petits contenants.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 200 jours par an; Utilisation en intérieur; **Tâche : Matériau de transfert**; Durée d'utilisation: 4 heures / jour;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Face shield; Lunettes - résistant aux produits chimiques; Vêtements de protection - Tablier; Gants de protection - Caoutchouc butyle; Gants de protection - Fluoroélastomère (Viton); Gants de protection : Alcool polyvinylique (PVA); **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Envoyer dans une station d'épuration municipale.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; EC No. 216-823-5; Numéro CAS 1675-54-3;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC 13 -Traitement d'articles par trempage et versage ERC 05 -Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article

Processus, les tâches et les activités couvertes	Application of product with a roller or brush. Application du produit avec un pistolet applicateur Application avec une lingette Transferts sans contrôles, y compris chargement , remplissage, déversement , ensachage.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 220 jours / an; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas déverser les boues industrielles sur les sols naturels; Prévenir les rejets de substances non dissoutes ou récupération des eaux usées;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr

Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	05-6783-4	**Numéro de version:**	10.00
Date de révision:	25/08/2025	**Annule et remplace la version du :**	30/06/2025

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Scotch-Weld™ Epoxy Adhesive DP105 Clear, Part A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	SER-productstewardship@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
Un mélange similaire a été testé pour les lésions oculaires/irritations oculaires et les résultats de test ne répondent pas aux critères de classification.
Un mélange similaire a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests ne répondent pas aux critères de classification.

CLASSIFICATION:
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	701-196-7	85 - 100
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	500-055-5	1 - 10
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	203-950-6	< 3

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.

Intervention ::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

10% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec certaines autres amines.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	(N° CAS) 72244-98-5 (N° CE) 701-196-7 (N° REACH) 01-2120118957-46	85 - 100	Tox.aquatique chronique 3, H412 Skin Sens. 1B, H317
Triéthylènetétramine propoxylée	(N° CAS) 26950-63-0 (N° CE) 500-055-5	1 - 10	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Skin Sens. 1B, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	(N° CAS) 3033-62-3 (N° CE) 221-220-5	< 5	EUH071 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	(N° CAS) 6674-22-2 (N° CE) 229-713-7	< 3	Tox. aigüe 4, H312 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	(N° CAS) 112-24-3 (N° CE) 203-950-6	< 3	Tox. aigüe 4, H312 Corr. cutanée 1B, H314 Sens. cutanée 1, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412 Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Oxides de soufre	Pendant la combustion.
Vapeur toxique, gaz, particule.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations

et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Forte de mercaptan
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	>=93,3 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	>=93,3 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	10 435 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	<=13,3 Pa
Densité	1,15 g/ml
Densité relative	1,15 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.

10.5 Matériaux à éviter:
Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Information complémentaire:
Les personnes précédemment sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec d'autres amines.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >300 - =2 000 mg/kg
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Cutané	Lapin	LD50 > 10 200 mg/kg
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Ingestion	Rat	LD50 2 600 mg/kg
Triéthylènetétramine propoxylée	Cutané	Rat	LD50 2 150 mg/kg
Triéthylènetétramine propoxylée	Ingestion	Rat	LD50 4 500 mg/kg
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Cutané	Lapin	LD50 311 mg/kg
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 3,4 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 2,2 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Ingestion	Rat	LD50 571 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cutané	Rat	LD50 1 465 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 1 591 mg/kg
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Cutané	Lapin	LD50 1 233 mg/kg
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Ingestion	Rat	LD50 > 300, < 681 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Moyennement irritant
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Lapin	Aucune irritation significative
Triéthylènetétramine propoxylée	Lapin	Irritant
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Lapin	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Données in Vitro	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Moyennement irritant
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Lapin	Moyennement irritant

Triéthylènetétramine propoxylée	Lapin	Irritant sévère
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Lapin	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Risques pour la santé similaires	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Souris	Sensibilisant
Triéthylènetétramine propoxylée	Souris	Sensibilisant
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Multiples espèces animales.	Non-classifié
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	In vitro	Non mutagène
Triéthylènetétramine propoxylée	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	In vitro	Non mutagène
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	In vivo	Non mutagène
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	In vivo	Non mutagène
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cutané	Souris	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Triéthylènetétramine propoxylée	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Triéthylènetétramine propoxylée	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	43 jours
Triéthylènetétramine propoxylée	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 12 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 125 mg/kg/jour	Pendant l'organogenès

					e
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	29 jours
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Triéthylènetétramine propoxylée	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Pas disponible	
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 75 mg/kg/jour	90 jours
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	90 jours
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	Ingestion	Système endocrine | Coeur | la peau | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Triéthylènetétramine propoxylée	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	43 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Cutané	la peau | Coeur | Système endocrine | tractus gastro-	Non-classifié	Lapin	NOAEL 8 mg/kg/jour	90 jours

		intestinal | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire				
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Inhalation	la peau | Système endocrine | des yeux | Système respiratoire | Coeur | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,038 mg/l	14 semaines
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Ingestion	tractus gastro-intestinal | Foie | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	7 jours
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	Ingestion	Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 220 mg/kg/jour	7 jours
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 120 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>1 000 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>733 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	12 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	87 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	338 mg/l
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	3,5 mg/l
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	4,1 mg/l
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>4,1 mg/l
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	48 mg/l
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,11 mg/l
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	38 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	>720 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	24 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	102 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	131,2 mg/l
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	5 mg/l

1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	650 mg/l
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Bactéries	Expérimental	17 heures	EC10	210 mg/l
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	LC50	>=146,6 mg/l
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	50 mg/l
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	>100 mg/l
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	12 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	27,4 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	guppy	Expérimental	96 heures	LC50	570 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	37,4 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,468 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	2,86 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré	72244-98-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301C
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301C
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Produits de réaction du pentaérythritol propoxylé et	72244-98-5	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage	>1.2	

du 1-chloro-2,3-époxypropane avec de l'hydrogène sulfuré				octanol/eau		
Triéthylènetétramine propoxylée	26950-63-0	Pas de données disponibles. Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.42	
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.339	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<3.6	OECD305-Bioconcentration
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<5.0	OECD305-Bioconcentration

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
N,N,N',N'-Tétraméthyl-2,2'-oxybis(éthanamine)	3033-62-3	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	13 l/kg	Episuite™
1,8-Diazabicyclo[5.4.0]undéc-7-ene	6674-22-2	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
49bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives

au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr